

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la onzième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 5 décembre 2016 à 20 heures à l'endroit habituel.

Étaient présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Dépôt des recommandations de la MMQ – Visite d'inspection des bâtiments
 - c) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2017
 - d) Modifications des conditions de travail des employés
 - e) Conditions de travail de la coordonnatrice en loisir
 - f) Adoption de l'entente de services avec la Municipalité de Saint-Simon
 - g) Adoption de la Politique de la famille
 - h) Liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité – Vente pour taxes
 - i) Mandat à Gestim – Concordance au schéma d'aménagement
 - j) Mandat à la MRC des Maskoutains – Acquisition des équipements communs de désincarcération
 - k) Ajout de protection pour la garantie refoulement d'égouts
 - l) Fermeture du bureau durant la période des fêtes (22 décembre au 2 janvier)
 - m) Heures accumulées en 2016 par l'inspecteur municipal
 - n) Programme Changez d'air – Participation de la Municipalité
 - o) Vectorisation des bandes de patinoires
 - p) Avis d'infraction – Dépôt des plans et devis – Installations septiques
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la RARC
9. Transport
 - a) Appel d'offres pour l'entretien du gazon
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
 - b) Achat de bacs roulants
 - c) Procès-verbal de la MRC
 - d) Achat d'un bac à deux ou trois voies
 - e) Soumission pour le raccordement de l'échantillonneur
 - f) Remplacement ou réparation de l'écran tactile à l'usine de traitement
11. Loisirs et culture
 - a) Dépôt des revenus et dépenses de novembre 2016
 - b) Procès-verbal de novembre 2016
 - c) Dépôt du bilan de novembre 2015 à octobre 2016
 - d) Inscription – Formation ClicLoisir et Parc-o-mètre

12. Autres sujets
 - a) Demande d'aide financière – Épilepsie Granby et Région
 - b) Achat d'un boîtier pour le défibrillateur
13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2016.12.01

Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour modifié comme demandé.

3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016

2016.12.02

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal du 7 novembre 2016 avec la correction apportée au deuxième paragraphe de la Résolution 2016.11.28 concernant l'embauche d'une ressource humaine en loisirs qui modifie l'entrée en poste par le 20 novembre 2016 et que retire la période probatoire.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La directrice générale dépose au conseil, une copie de la balance de vérification au 30 novembre 2016.

Bilan au 30 novembre 2016

Solde au compte fonds d'administration	41 180,39 \$
Solde au compte fonds de roulement	– \$
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288,74 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	360 221,92 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	69 869,31 \$
Grand total	471 565,36 \$

Marge de crédit pour le réseau d'égout au 30 novembre 2016	26 908,52 \$
Dépenses estimées à venir	162 493,48 \$
Subvention TECQ à recevoir	(189 402,00)\$
Total	– \$

Emprunt no 1 - réseau d'égout	2 043 000,00 \$
Emprunt no 2 - réseau d'égout	891 800,00 \$
Subvention FCCQ -Provincial inclus qui sera remboursée sur 10 ans	(1 657 500,00)\$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part Municipalité	1 277 300,00 \$

Remboursement de la dette

Emprunts no 1 et 2 - réseau d'égout	2 934 800,00 \$
Remboursement du capital au 29 février 2016	(259 000,00)\$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout au 30 novembre 2016	2 675 800,00 \$

2016.12.03

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le rapport financier de novembre 2016 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de décembre 2016 tel que soumis pour un montant de 196 513,48 \$.

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis au mois de novembre a été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal fait un compte rendu des constats et des travaux

effectués au cours du mois.

Le conseil autorise l'inspecteur municipal a effectué des travaux de coupe et abattage d'arbres sur le rang Fleury selon le plus nuisible afin d'éviter des embâcles au printemps.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2016.12.04

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 65 000 \$ du dépôt à terme au compte avec opérations afin de couvrir les chèques du mois de décembre.

b) Dépôt des recommandations de la MMQ – Visite d'inspection des bâtiments

Les recommandations de la MMQ ont été remises à chacun des membres du conseil.

c) Indexation des salaires des élus et des employés pour 2017

2016.12.05

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'indexer pour l'exercice financier 2017, le salaire des élus de 5 % tel que stipulé à l'article 4 du Règlement 2000-08 et d'indexer de 2 % à 3,2 % le salaire des employés selon le tableau déposé.

d) Modification des conditions de travail des employés

2016.12.06

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'apporter les modifications aux contrats de travail de la directrice générale, de l'adjointe administrative et de l'inspecteur municipal tel qu'entendu.

e) Condition de travail de la coordonnatrice en loisir

2016.12.07

Sur la proposition de Josée Mathieu
Appuyée par Marie Eve Leduc

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter le contrat de travail de la coordonnatrice en loisir tel qu'entendu.

f) Adoption de l'entente de services avec la Municipalité de Saint-Simon

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Simon désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal* pour conclure une entente sur la fourniture des services de Madame Roxanne Carbonneau ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.12.08

Sur la proposition Mario Jussaume
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER l'entente intermunicipale relative aux services de Madame Roxanne Carbonneau tel que déposé portant sur la fourniture des services de celle-ci à la Municipalité de Saint-Simon ;

D'AUTORISER Madame Francine Morin, maire et Madame Sylvie Chaput, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

g) Adoption de la Politique de la famille et du plan d'action

CONSIDÉRANT la *Politique de la famille* de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville faisait partie de façon intégrante ;

CONSIDÉRANT que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2015-2016, et que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville participe à ce projet conjointement avec la MRC,

par la production de sa propre Politique de la famille et plan d'action ;

CONSIDÉRANT que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille et des aînés pour permettre la réalisation de ce projet ;

CONSIDÉRANT que la nouvelle politique de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et le plan d'action qui l'accompagne ont été soumis au Comité de la Famille de Saint-Bernard-de-Michaudville en date du 19 avril 2016 pour une recommandation favorable à une approbation préliminaire ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a tenu une consultation publique le 20 juin 2016, en conformité avec l'entente ;

CONSIDÉRANT que le plan d'action a été soumis pour analyse au projet EIS pour une évaluation des impacts sur la santé et que des suggestions de bonifications du plan d'action ont été transmises à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.12.09

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la Politique de la famille et son plan d'action révisé de Saint-Bernard-de-Michaudville tel que déposé.

h) Liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité – Vente pour taxes

ATTENDU que la directrice générale a déposée au conseil la liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal ;

ATTENDU que certaines personnes apparaissant sur cette liste ont pris une entente de paiement avec la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE,

2016.12.10

Sur la proposition d'Emmanuel Bagg

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

DE RADIER les taxes impayées de la Succession Albany Lachambre, ce dossier étant litigieux;

D'AUTORISER la directrice générale à transmettre la liste des immeubles pour être vendu pour défaut de paiement de taxes municipales à la MRC les Maskoutains à moins que des ententes de paiement soient conclues avec les propriétaires et que lesdits arrérages soient de l'année en cours seulement ;

QUE Madame le maire Francine Morin ou la directrice générale Madame Sylvie Chaput soit nommée pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes qui aura lieu en 2017, à la MRC les Maskoutains (art. 1038 cm).

i) Mandat à Gestim – Concordance au schéma d'aménagement

Reporté jusqu'à l'adoption par la MRC des Maskoutains de son schéma d'aménagement.

j) Mandat à la MRC des Maskoutains – Acquisition des équipements communs de désincarcération

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à l'établissement des services de désincarcération convenue entre les parties;

CONSIDÉRANT que cette entente entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater la MRC des Maskoutains pour procéder à l'acquisition des équipements communs de désincarcération, pour et au nom des parties à l'entente;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué;

CONSIDÉRANT les modalités de partage du coût des équipements communs, telles qu'édictées à la clause 8.3 de ladite entente;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ladite entente, la Municipalité de Saint-Jude a été désignée gardienne des équipements communs de désincarcération;

2016.12.11

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyé par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MANDATER la MRC des Maskoutains pour procéder à l'acquisition des équipements communs de désincarcération, pour et au nom des parties à l'entente;

DE VERSER à la MRC des Maskoutains la somme ci-après prévue en remboursement des frais d'acquisition (incluant les taxes nettes) desdits équipements communs, à savoir :

Parties à l'entente	Population	Pourcentage
Saint-Jude	1 241	21,59 %
Saint-Bernard-de-Michaudville	524	9,12 %
Saint-Ours	1 686	29,33 %
Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue	1 778	30,93 %
Saint-Marcel-de-Richelieu	519	9,03 %

D'AUTORISER la remise des équipements communs de désincarcération à la municipalité de Saint-Jude à titre de gardienne des équipements communs de désincarcération sur réception de ceux-ci.

k) Ajout d'une protection pour la garantie refoulement d'égout

Le conseil convient de ne pas ajouter la garantie refoulement d'égouts aux assurances de la Municipalité comme proposé par Chapdelaine Assurances.

l) Fermeture du bureau municipal durant la période des Fêtes (22 décembre au 2 janvier)

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement durant la période des Fêtes. La prochaine séance du conseil se tiendra le 9 janvier 2017.

m) Heures accumulées en 2016 par l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT le nombre d'heures accumulées en 2016 par l'inspecteur municipal, Monsieur Jean Léveillé, en raison des travaux ayant eu lieu cette année ;

2016.12.12

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyé par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de rembourser les 102 heures accumulées en 2016 par l'inspecteur municipal d'ici la fin de l'année 2016.

n) Programme Changez d'air 2.0 – Participation de la Municipalité

ATTENDU que le chauffage au bois est une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme ;

ATTENDU que l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air ! » a connu un succès impressionnant ;

ATTENDU que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a l'intention, en 2017 de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air ! 2.0 » pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour trois (3) années consécutives ;

ATTENDU qu'une remise de 300 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme « Changez d'air ! 2.0 » ;

ATTENDU que l'appareil à changer doit être encore utilisé, être dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif ;

ATTENDU que la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150 \$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1 ;

ATTENDU que les manufacturier et détaillants approchés contribuent financièrement pour un montant de 200 \$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants ;

ATTENDU que d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisation, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme « Changez d'air ! 2.0 » ;

ATTENDU que l'AQLPA est le gestionnaire du programme « Changez d'air ! 2.0 » et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communication et le versement des incitatifs ;

ATTENDU que le programme sera lancé en 2017 ;

2016.12.13

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyé par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air ! 2.0 », jusqu'à concurrence de cinq (5) poêles remplacés par année sur son territoire.

o) Vectorisation des bandes de patinoires

Décision reportée jusqu'aux modifications des épreuves reçues.

p) Avis d'infraction – Dépôt des plans et devis – Installations septiques

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville avait accordé un délai supplémentaire jusqu'au 30 novembre 2016 pour le dépôt des plans et devis par la résolution 2016.11.16 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a envoyé par courrier recommandé une lettre à chaque propriétaire qui n'avait pas déposé de plan et devis afin de les aviser du délai et des articles du Règlement 2014-01 concernant le non-respect dudit règlement ;

CONSIDÉRANT qu'en date du 5 décembre 2016 il y a quatre (4) propriétaires qui n'ont pas déposé de plans et devis ou de preuve de démarches en ce sens à la Municipalité ;

2016.12.14

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyé par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de contacter les propriétaires en infraction du Règlement 2014-01 afin de vérifier leurs démarches et d'appliquer les amendes requises par ledit règlement à ceux qui n'auront pas obtempéré.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la R.A.R.C.

Le procès-verbal de novembre a été remis à chacun des membres du conseil.

9. Transport

a) Appel d'offres pour l'entretien du gazon

Reporté à une prochaine séance pour étudier la possibilité de faire l'achat d'un tracteur à gazon.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Le procès-verbal du mois d'octobre a été remis à chaque membre du conseil.

b) Achat de bacs roulants

Reporté à l'an prochain dû à la quantité suffisante de bacs roulants en inventaire pour l'année 2017.

c) Procès-verbal de la M.R.C.

Les procès-verbaux des mois d'octobre et novembre ont été remis aux membres du conseil.

d) Achat d'un bac à deux ou trois voies

CONSIDÉRANT l'engagement de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville de faire l'achat d'un bac à trois voies pour le terrain des loisirs afin d'encourager le projet de la Maison des jeunes des Quatre-Vents (Résolution 2016.09.19) ;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un programme d'aide financière pour l'achat de bac à deux ou trois voies jusqu'au 31 décembre 2016 donnant droit à un remboursement de 70 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 840 \$;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

2016.12.15

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de

FAIRE L'ACHAT du bac « Phoenix-Duo » au montant de 745,00 \$ plus les taxes applicables auprès de l'entreprise Nova Mobilier ;

REEMPLIR ET TRANSMETTRE le formulaire du *Programme de récupération hors foyer* pour avoir droit à la subvention ;

TRANSMETTRE à la Maison des jeunes la preuve d'achat du bac.

e) Soumission pour le raccordement d'un échantillonneur

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville doit raccorder le nouvel échantillonneur de l'usine de traitement des eaux usées à l'automate existant ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues (taxes et frais de déplacement en sus) :

1. Veolia : 3 268,00 \$
2. Automation RL inc. : 1 850,00 \$

2016.12.16

Sur la proposition d'Éric Delage

Appuyé par Marie Eve Leduc

IL EST RESOLU A L'UNANIMITE des membres du conseil présent de retenir les services de Automation RL inc. pour le raccordement de l'échantillonneur à l'usine de traitement des eaux usées au montant de 1 850,00 \$ plus les taxes applicables et frais de déplacement si nécessaire.

f) Remplacement ou réparation de l'écran tactile de l'usine de traitement

Le conseil convient de ne pas remplacer ou réparer l'écran tactile de l'usine de traitement et d'utiliser le crédit de 1 800 \$ offert par Allen pour des dépenses courantes de l'usine.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses de novembre 2016

Le rapport financier de novembre 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc. n'a pas été déposé au conseil puisqu'il n'a pas été reçu.

b) Procès-verbal de novembre 2016

Le procès-verbal de novembre n'est pas remis à chacun des membres du conseil puisqu'il n'a pas été reçu.

c) Dépôt du bilan de novembre 2015 à octobre 2016

Les rapports financiers de novembre 2015 à octobre 2016 de l'O.T.J. St-Bernard inc. ont été déposés au Conseil.

d) Inscription – Formation ClicLoisir et Parc-o-mètre

CONSIDÉRANT l'arrivée de la nouvelle plateforme de ClicLoisir offerte par Loisir et sport Montérégie qui permet l'affichage de façon gratuite des activités organisées en Montérégie ;

CONSIDÉRANT que Loisir et Sport Montérégie offrait une formation sur ClicLoisir et Parc-o-mètre le 29 novembre 2016 au coût de 45 \$ dîner inclus ;

2016.12.17

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de payer les frais d'inscription au montant de 45 \$ à Loisir et sport Montérégie et de rembourser les frais de déplacement de Roxanne Carbonneau sur présentation de pièces justificatives.

12. Autres sujets

a) Demande d'aide financière – Épilepsie Granby et Région

Aucun don n'est remis à cet organisme.

b) Achat d'un boîtier pour le défibrillateur

CONSIDÉRANT l'achat en 2015 d'un défibrillateur pour les activités de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville (rés. 2015.06.11) ;

CONSIDÉRANT que le défibrillateur est placé à l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville où se déroule la majorité des activités de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le défibrillateur serait plus visible et protéger des chocs ainsi que du vol s'il était placé dans un boîtier mural éclairé et muni d'une alarme ;

CONSIDÉRANT que la Fabrique Saint-Bernard propose de payer la moitié du coût d'achat d'un tel boîtier ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Dallaire Médical au montant de 223,00 \$ plus taxes applicables et frais de transport ;

2016.12.18

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Éric Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de faire l'achat d'un boîtier mural avec alarme pour défibrillateur Zoll AED Plus auprès de Dallaire Médical au montant de 223,00 \$ plus taxes applicables et frais de transport ;

DE FACTURER la Fabrique de Saint-Bernard pour la moitié du montant déboursé.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

1. Marie Eve Leduc représente les bénévoles de la Bibliothèque et demande une rencontre entre le conseil, le comité de la Bibliothèque et la représentante du Réseau Biblio afin de discuter des possibles changements au niveau du fonctionnement et de la localisation de la Bibliothèque de Saint-Bernard-de-Michaudville.

2. Ronald Jacques demande des clarifications sur les emprunts du réseau d'égout de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et souhaite obtenir une copie du budget.

15. Levée de l'assemblée

Sur la proposition Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la présente session à 22h00.

2016.12.19

Liste des comptes à payer – Décembre 2016

	Noms	Montant
1	Salaires du mois de décembre	14 209,23 \$
2	Gestim (services d'inspection)	1 215,24 \$
3	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	148,30 \$
4	Postes Canada (envoi recommandé - plans inst. septiques non déposés)	227,65 \$
5	Revenu Canada (DAS nov)	1 682,92 \$
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 100,00 \$
7	Location de l'entrepôt	1 006,03 \$
8	Fond de l'information foncière (mutations)	- \$
9	Télébec	107,75 \$
10	RIM (téléphone)	116,12 \$
11	Maskatel (interurbains)	- \$
12	Bell mobilité (cellulaire inspecteur - fermeture du compte - frais de résiliation)	356,12 \$
13	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 \$
14	Desjardins sécurité financière	634,99 \$
15	Matrec (collecte conteneur loisirs)	85,54 \$
16	Groupe Ultima (assurances 2017)	19 767,00 \$
17	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	568,09 \$
18	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	218,70 \$
19	Hydro-Québec - 390, rue Principale	651,31 \$
20	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	168,47 \$
21	Hydro-Québec - 415, rue Gagné (station de pompage - fermeture du compte)	- \$
22	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 377,09 \$

23	RARC (consommation du 03-10-2016 au 02-11-2016)	6 294,51 \$
24	RARC (travaux au 426 4e rang - et 769, 4e rang entrée d'eau)	2 150,00 \$
25	RARC (travaux au 540 Michaudville - remplacement valve et fermeture d'eau)	21,00 \$
26	RARC (intérêts et capital - Règlement no 33-10)	696,00 \$
27	RIAM (Matières recyclables)	807,30 \$
28	RIAM (Matières organiques)	1 072,73 \$
29	RIAM (Résidus domestiques)	2 033,88 \$
30	RIAM (Vidange des installations septiques)	173,04 \$
31	Monty Sylvestre avocats - Dossier général	639,50 \$
32	Sécurité Maska (entretien d'extincteur - Municipalité)	144,30 \$
33	Maître Cochon produit pour 1 panier de bienvenue)	5,85 \$
34	C.T. Soudureinc. (acier pour plaque témoin dégrilleur)	47,14 \$
35	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	1 610,57 \$
36	Vacuum Drummond (vidange des boues)	977,29 \$
37	MEI Assainissement (filtre de ventilation pour station de pompage)	83,24 \$
38	Services technologiques A.C. (remplacement thermostat à bulbe)	1 874,09 \$
39	Fournitures de bureau Denis (papiers photocopieur)	104,91 \$
40	Buropro Citation (livre pour biblio)	106,39 \$
41	Audrey Fortier (achat de livres pour la biblio)	181,58 \$
42	Loisir et sport Montérégie (inscription Roxanne formation ClicLoisir)	45,00 \$
43	Claude Joyal (E.M.I. achat de logiciel et batterie pour ordinateur biblio)	247,43 \$
44	Aquatech (assistance novembre 2016)	1 070,70 \$
45	EMCO (borne sèche pour le point d'eau rang Fleury)	1 562,90 \$
46	Porte de garage Ste-Victoire	908,30 \$
47	Verres et vitraux de Sophie (Plaques reconnaissance pour bénévole)	255,00 \$
48	Ville de Saint-Hyacinthe (entente supralocale)	10 501,34 \$
49	Municipalité de Saint-Jude (4e vers. Entente incendie)	13 354,08 \$
50	Municipalité de Saint-Jude (entente - abat poussière)	1 839,54 \$
51	Rona (nettoyant usine et quincaillerie pour point d'eau)	199,31 \$
52	Gaumont et Associés S.E.N.C. (Livraison d'une lettre par huissier)	39,56 \$
53	Soudures Jean-Louis Claing (bandes d'acier pour borne sèche)	192,86 \$
54	Francis Laporte (gazon au 5e rang pour 2016)	650,00 \$
55	André Demeule (technicien de son et lumières - fête des bénévoles)	400,00 \$
56	Denis Malo (118 repas - fête des bénévoles)	2 170,73 \$
57	Laurier Savaria (nivelage)	1 862,60 \$
58	Lucie Beauchamp (paiement reçu en trop)	1 419,17 \$
59	Isabelle Bourgeois (paiement reçu en trop)	221,79 \$
60	Ferme Marco Casavant (paiement reçu en trop)	306,83 \$
61	Michel Evrard (paiement reçu en trop)	78,82 \$
62	Ferme aux Portes de la Rive (paiement reçu en trop)	86,23 \$
63	Ferme Perreault (paiement reçu en trop)	325,75 \$
64	Ferme Quatre Saisons enr. (crédit au compte suite à une vente)	1 587,98 \$
65	Claude Goulet (paiement reçu en trop)	27,05 \$
66	Richard Lemaire (paiement reçu en trop)	226,21 \$
67	Réal Phaneuf (paiement reçu en trop)	378,41 \$
68	Frédérique Poulin Riopel (paiement reçu en trop)	589,71 \$
69	Les Entreprises BJB (réparations de luminaires)	689,62 \$
70	Buropro Citation (contrat de service + achat cartouche d'encre)	213,29 \$
71	Allen entrepreneur général	91 023,75 \$
72	Visa - Claude Joyal (pièce pour tracteur)	245,13 \$
73	Visa - RCI vidanges du mois d'octobre pour le cabinet sanitaire)	103,48 \$
74	Visa - Antonio Moreau (manteau et botte de travail inspecteur)	408,71 \$
75	Visa (essence camion et génératrice pour travaux voirie)	426,89 \$
76	Visa (nappes, serviettes de table, verres, eau... fête des bénévoles)	96,17 \$
	Total des comptes à payer	196 513,48 \$

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-haut.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière